


**- TERRE D'Émeraude Communauté -**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DÉLIBÉRATION N°037/2024**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024  
Reçu en préfecture le 05/04/2024  
Publié le   
ID : 039-200090579-20240403-D\_037\_2024-DE

**SÉANCE DU 03 AVRIL 2024**

Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 93  
Suppléants présents : 01  
Pouvoirs : 07

Date de convocation :

28/03/2024

Date d'affichage :

05/04/2024

Votants :	101	Pour :	101	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	-----	--------	-----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents :**

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BERPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy CAPELLI Sophie ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORSETTI Patrice ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUFOUR Christiane ; DUTHION Jean-Paul ; FAGUET Jean-Jacques ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LARUADE Laurent ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques.

**Délégués suppléants présents :** GIBOZ Brigitte.

**Excusés ayant donné pouvoir :** CALLAND Jacques à GROSDIDIER Jean Charles ; CASSABOIS Yannick à PIETRIGA Guy ; ETCHEGARAY Josiane à LONG Grégoire ; FAVIER Jean-Louis à CHAMOUTON Patrick ; GUILLOT Evelyne à PROST Philippe ; SERVIGNAT Odette à JAILLET Bernard ; VUITTON Antoine à HOTZ Richard.

**Excusés :** FATON Patrice ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte).

**Absents :** ARTIGUES Damien ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BIN Richard ; BLASER Michel ; BRIDE Frédéric ; DE MERONA Bernard ; DUMONT GIRARD Philippe ; GROS-FUAND Florence ; JOURNEAUX Cyrille ; LAMARD Philippe ; NEVERS Jean-Claude ; PONSOT Pauline ; REBREYEND COLIN Micheline.

**Secrétaire de séance :** GUERIN Jean-Luc.

**Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 du budget Principal**

Rapporteur : PIETRIGA Guy

**Le RAPPORTEUR,**

## EXPOSE

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement = 8 652 480,15 €
- Un déficit de fonctionnement = 0,00 €

**Le BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans sa séance du 26 mars 2024 a émis un avis favorable,  
**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

## DÉCIDE

**D'AFFECTER** le résultat de fonctionnement comme suit :

### AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

#### Résultat de fonctionnement

##### A. Résultat de l'exercice

Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) + 3 974 071,47 €

##### B. Résultats antérieurs reportés

Ligne 002 du compte administratif n-1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) + 4 678 408,68 €

##### C. Résultats à affecter

= A + B (hors restes à réaliser) + 8 652 480,15 €

##### D. Solde d'exécution d'investissement

Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) + 2 309 274,93 €

D 001 (besoin de financement)

R 001 (excédent de financement)

##### E. Solde des restes à réaliser d'investissement

- 6 957 393,09 €

Besoin de financement

Excédent de financement

**Besoin de financement = F = D + E**

**4 648 118,16 €**

**AFFECTATION = C = G + H**

**8 652 480,15 €**

**1/ - Affectation en réserves R1068 en investissement**

**4 648 118,16 €**

**G.= au minimum couverture du besoin de financement F**

**2/ - H. Report en fonctionnement R002 = C - G**

**4 004 361,99 €**

**DE CHARGER** Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,



Le Président

